

EXAMEN DU C.A.P COMMERCIAL

BURKINA FASO

SESSION DE 2018

Unité-Progress-Justice

SPÉCIALITÉ : AIDE COMPTABLE**EPREUVE DE COMPTABILITE USUELLE**
(Dépliant SYSCOA et calculatrice non programmable autorisés)

Durée : 2 heures

Coefficient : 03

*Cette épreuve comporte (02) parties indépendantes***PREMIERE PARTIE : Journaux auxiliaires (12 pts)**

L'entreprise TRAORE pratique le système centralisateur pour l'enregistrement de ses opérations. Elle tient à cet effet, les journaux auxiliaires ci-après :

- Tous les J A de trésorerie (Débit et crédit)
- J A des achats de marchandises
- J A des ventes de marchandises
- J A des opérations diverses

Au cours du mois de mars 2017, elle a réalisé les opérations suivantes :

Le 01/03/2017 : règlement en espèces des frais de transport pour expédier les marchandises au client Alpha. Montant : 120 000 F HT

Le 02/03/2017 : Facture N°C10 au client Alpha. Montant brut 2 000 000 F HT ; remise 10% ; escompte 3% ; transport 120 000F HT ; emballages consignés 590 000 F. Le net de la facture est réglé en espèces.

Le 04/03/2017 : Facture N°T12 du fournisseur Oméga. Montant brut 4 000 000 F HT ; remise 8% ; escompte 4% ; transport 250 000 F HT ; emballages consignés 495 600 F.

Le 07/03/2017 : Achat d'emballages récupérables non identifiables à crédit. Montant brut 500 000 F HT ; remise 10%.

Le10/03/2017 : Facture N°B18 au client Blaise. Montant brut 8 500 000 F HT. Escompte 5%.Le net de la facture est réglé en espèces.

Le 13/03/2017 : Retrait d'espèces de 2 100 000 F de la banque pour alimenter la caisse.

Le 15/03/2017 : Encaissement des loyers de la période en espèces. Montant : 450 000 F.

Le 20/03/2017 : Acquisition d'un camion en espèce. Montant brut : 5 000 000 F HT. Facture N°X16 de Delta.

Le 25/03/2017 : Encaissement en espèces des indemnités d'assurance. Montant : 600 000F.

Le 29/03/2017 : Facture N°B25 au client Fofana. Montant 5 000 000 F HT ; escompte sous huitaine 3% ; emballages consignés 472 000 F ; avance 2 372 000 F. Le net de la facture est réglé en espèces.

Le 30/03/2017 : Vente marchandises en espèce. Facture N°T14 au client Béta. Montant brut : 2 400 000 FHT ; remise 10% ; transport 200 000 F HT ; emballages consignés 708 000 F ; avance 1 492 800 F.

TRAVAIL A FAIRE :

- 1) Présenter :
 - a) Le J A des ventes de marchandises. (05 pts)
 - b) Le J A de caisse débit (caisse recette). (06 pts)
- 2) Centraliser dans le journal général au 30/03/2017. (01 pt)

DEUXIEME PARTIE : charges de personnel. (08 pts)

Vous venez d'être recruté comme aide comptable dans une grande société de la place. Votre chef comptable met à votre disposition les documents suivants :

Document N°1 : Extrait du livre de paie

Extrait du livre de paie au 30/04/2017.

Rémunération totale	Retenues sur salaire			Charges patronales		Rémunération nette
	Avance	CNSS (1)	IUTS (2)	CNSS	TPA (3)	
11 000 000	1 800 000	605 000	1 500 000	1760 000	250 000	?

- (1) CNSS : Caisse National de Sécurité Sociale
 (2) (IUTS : Impôt Unique sur Traitements et Salaires
 (3) TPA : Taxe Patronale et d'Apprentissage

Document N°2 Extrait du compte banque au 30/04/2017

Date	Libellés	Mouvements	
		Débit	Crédit
10/04/17	Avance versée au personnel	-	1 800 000
30/04/17	Règlement des salaires	-	?
02/05/17	Règlement des charges fiscales (IUTS et TPA)	-	1 750 000
02/05/17	Règlement des charges sociales	-	2 365 000

TRAVAIL A FAIRE : Reconstituer dans le journal classique toutes les écritures relatives à la paie.